



Académie
de Nice

SNUipp

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

SPECIAL PEGC

Octobre 2008



Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier académique SNUIPP – Conformément à la loi du 08 01 1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 91, route de Turin - 06300 NICE - Tel : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 55 24 24 - Mèl : snu06@snuipp.fr

CONTACTS

SNUipp

Secrétaire académique PEGC
SALOME Bertrand
Tél : 06 14 63 21 31
Fax : 04 93 40 75 82
Mèl : bertrand.salome@wanadoo.fr

Section Alpes Maritimes

91, route de TURIN
06300 NICE
Tel : 04 92 00 02 00

Section Var

Ave Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE
Tel 04 94 20 87 33

SNES

Responsable académique PEGC
Annette RANVIN
Mèl : annette.ranvin@laposte.net
264 BD de la Madeleine
06000 NICE
Tel. 0497118153
FAX 0497118151
Mèl: s3nic@snes.edu

Vos représentants en CAPA

SALOME Bertrand
LETURCQ Christian
JORDY Martine
BIASINI Colette
CHRISTMANN Pierre
DULAU Dominique



découvrir la réalité des conséquences de cette vision rétrécie sur le système éducatif.

Les suppressions de poste (encore 13500 pour 2009 !), l'introduction des heures supplémentaires et la suppression de la carte scolaire ont des conséquences catastrophiques : augmentation des effectifs par classe, alourdissement des services, postes fractionnés sur plusieurs établissements, diminution des moyens de remplacement . **Comment peut-on espérer faire croire longtemps qu'on fera mieux avec moins ?**

La diminution des horaires élèves, en cours dans le premier degré et en perspective dans le second degré, à peine masquée par des mesures comme les stages pendant les vacances et l'arrivée de l'accompagnement éducatif, procède de la même logique et produit les mêmes conséquences. Comment, dans ces conditions, espérer prendre en charge comme il se doit la diversité des élèves, répondre aux besoins des élèves les plus en difficulté et remplir les missions du Service Public d'Education ?

Par ailleurs, au nom du mérite et du fameux « travailler plus pour gagner plus », aucune mesure de revalorisation du point d'indice. C'est ainsi que la grande majorité des collègues se voient attribuer une baisse du pouvoir d'achat puisque **les augmentations accordées sont de 2,5% en dessous de l'inflation.**

Pour autant, quoiqu'en dise le Président, les mobilisations paient quand elles sont générales et solidaires. La dernière en date contre le fichier « Edvige » en est la preuve.

Autant de raisons pour réussir les mobilisations à venir !

L'appel à la grève pour le 7 Octobre 2008 dans notre académie et la manifestation nationale du 19 Octobre à Paris doivent être l'occasion de montrer notre détermination à faire mieux que résister.

B. SALOME & A. RANVIN

Edito

Quelle rentrée !

Les apparences sont trompeuses. La volonté du Ministre de gagner la « bataille de l'opinion » le conduit à communiquer par annonces tous azimuts, sans interruption, et à les distiller régulièrement, toutes guidées par deux obsessions: l'introduction du mérite et les réductions budgétaires. Mais **la profession n'est pas dupe** et l'opinion ne tardera pas à

SOMMAIRE

- Compte-rendu de CAPA
- Carte scolaire
- Elections C.A.
- Validation services Aux.
- V.S. et H.V.C.
- Mobilisations
- Budget 2009
- Adhésions

Compte rendu CAPA 21 mai 2008

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la CAPA du 28 janvier
2. Mouvement intra académique
3. Avancement à la HC et à la CE
4. Notation administrative
5. Congés de formation professionnel

A l'ouverture de la CAPA, **nous (vos élus SNUipp/SNES) avons fait une déclaration liminaire** (déjà communiquée) dans laquelle nous avons dénoncé l'absence de ratio et réitéré notre demande d'un ratio qui tienne compte de la situation particulière des PEGC, corps en extinction.

Nous avons par ailleurs déploré l'arrivée tardive des documents de travail et convocations.

Mme Merrien, secrétaire générale adjointe du Rectorat, a reconnu le caractère gênant de cette situation et a affirmé que les services feront le maximum pour respecter les délais.

1. **Approbation du P.V.** de la CAPA du 28 janvier 2008
Nous avons encore déploré l'absence de P.V., constatant que les demandes de corrections de notre secrétaire adjoint de séance n'aient pu être prises en compte dans les temps.
2. **Mouvement Intra**
Sur 10 collègues demandant une mutation, 6 ont obtenu satisfaction. Mieux, sur les 6 collègues, grâce à nos interventions de l'an dernier et à nos interventions en GT (où seuls vos élus FSU étaient présents), 3 collègues ont obtenu une stabilisation de leur situation. Sur les 6, une collègue a pu, grâce à nos interventions, garder ses points de MCS et récupérer cette année le poste rendu non disponible l'an dernier suite à une erreur de l'administration.
3. **Avancement à la HC et à la CE**
Aucun infléchissement de l'administration sur les promotions HC. Les deux avis défavorables sont maintenus et bloquent ainsi les perspectives d'extinction de ce grade. Nous devons nous retourner vers le Ministère qui se cache derrière un nombre de supports égal au nombre de promouvables et s'en remet, ainsi, à la décision des recteurs. A NICE, le Recteur persiste à distinguer promotion et extinction du grade.
En ce qui concerne les promotions à la CE, nous avons fait la démonstration que les nouveaux éléments de barème, portant sur le mérite, sont source d'inéquité de traite-

ment car, à l'évidence, les avis portés par les chefs d'établissement et les IPR ne respectent pas toujours les termes de la circulaire rectorale. Or, nous avons demandé et obtenu que la mention « ces avis doivent porter sur l'ensemble de la carrière », indiquée dans la circulaire ministérielle, apparaisse clairement dans la circulaire rectorale.

Nous avons pointé des anomalies évidentes entre la note administrative (19 ou 20) et l'avis du Chef d'établissement (candidature recevable = + 0 point de bonus). Idem pour des avis d'IPR (recevable avec 0 point de bonification) pour des collègues ayant des notes pédagogiques importantes ou très vieilles.

4. **Notation administrative**

R.A.S. car une seule demande de révision mais arrivée hors délai.

5. **Congé de formation**

Aucune demande. Nous avons relevé que cela ne changerait guère dans les années à venir dans la mesure où la règle d'attente de 3 demandes consécutives pour obtenir satisfaction amènerait les PEGC (57 ans de moyenne) à partir en formation au moment de la retraite !

Les promotions à la CE en chiffres

Cette année, après de multiples interventions des élus du SNUipp auprès du Ministère et du Rectorat, le ratio nous a été communiqué vendredi 13 juin, soit quasiment un mois après la tenue de la CAPA de certaines académies.

Le ratio national passe de 28,42% à 37,65%. C'est donc une progression (cf nos interventions répétées au Recteur, en CAPA) mais toute relative car, appliqué à notre académie, cela se traduit par 31 supports cette année au lieu de 33 l'an dernier ! Et ceci, tout simplement, parce que notre corps est en voie d'extinction et que ce ratio plus important s'applique à un nombre de promouvables plus faible que l'an dernier.

Cela dit, l'action paie car l'augmentation du ratio nous a permis de gagner **7 supports de plus** que si le ratio de l'an dernier avait été maintenu **soit + 29%**.

Mais l'action a surtout payé pour le temps d'attente dans la HC6.

Cette année, 9 collègues sur 31 sont promus avec moins de 3 ans d'attente, arrêtée au 31/12 (ce qui équivaut à 2 ans 8 mois dans les anciens critères arrêtés au 31/08). Ils passent d'ailleurs à la CE2

Par ailleurs, l'étude du tableau d'avancement actuel fait apparaître que 33 collègues non promus sont à la HC6. Sur les 22 premiers (donc susceptibles d'être promus l'an prochain !) 12 auront moins de 3 ans d'ancienneté dans la HC6. Pour les 10 suivants (On peut espérer car nous poursuivons nos interventions pour faire évoluer ce ratio) ils auront moins de 2 ans ! Nous vous rappelons, qu'il y a encore 2 ans, le minimum d'attente était de 4 ans et demie à 5 ans !

Cependant, nous continuerons à intervenir pour faire évoluer ce ratio afin de nous rapprocher, voire d'atteindre l'objectif de passage de tous les HC à la CE d'ici à 2009.

Vos élus de la F.S.U.

SALOME Bertrand : bertrand.salome@wanadoo.fr

LETURCQ Christian : leturcq@wanadoo.fr

JORDY Martine : martine.jordy@ac-nice.fr

RANVIN Annette : annette.ranvin@laposte.net

BIASINI Colette : colette.biasini@laposte.net

CHRISTMANN Pierre : pierrot.christ@laposte.net

Edvige : A surveiller!

Les annonces faites par le Premier Ministre sur les modifications significatives apportées au décret EDVIGE constituent un indéniable premier succès pour tous ceux qui se sont mobilisés. En effet, elles transforment l'architecture même du décret que nous contestons et donnent raison à l'essentiel des critiques portées par le recours engagé par 12 syndicats et associations. Il n'en reste pas moins que le maintien d'un fichage des enfants à partir de 13 ans sur la base de présomptions n'est pas acceptable et qu'il faut en obtenir le retrait.

La FSU entend être vigilante et maintenir la pression. Elle souhaite connaître et examiner le contenu et

les garanties du texte annoncé. Elle renouvelle sa demande que les organisations qui ont déposé un recours soient saisies du nouveau projet de texte et puissent être entendues ensemble.

La FSU continue à demander qu'un débat public démocratique s'engage sur les libertés publiques et les garanties à apporter face aux risques que comportent les fichiers.

Elle poursuivra son action avec ses partenaires au sein du collectif "Non à EDVIGE" pour le retrait du décret.

Rendez-vous est donné à la Sainte-Edwige, le 16 octobre.

Carte scolaire = DANGER

La volonté réaffirmée par le Ministre de libérer la carte scolaire, au nom de la liberté donnée aux parents de choisir le collège pour leur enfant, a des conséquences néfastes prévisibles.

En premier lieu, les premiers constats et craintes formulés en juillet dans le rapport de deux Inspecteurs Généraux se confirment. Le risque de ghettoïsation concerne désormais une dizaine de collèges dans les A.M. Il se confirmera probablement dans toute la France.

En second lieu, tous les établissements subiront une augmentation mécanique de nombre d'élèves par classe. En effet, les établissements « convoités », acceptant les demandes d'entrée dans la limite de leur capacité d'accueil, voient leurs effectifs par classe grimper au maximum (28-30). Quant aux collèges « boudés », si les effectifs par classe baissent dans un premier temps, la fermeture l'année suivante d'une division (voire de deux en cascade) fait également remonter les effectifs au maximum.

Enfin, la perte de deux divisions diminue d'autant les besoins horaires (- 56h) et entraîne, de facto, la fermeture de 3 à 4 postes ou E.T.P. (Equivalent Temps Plein). CQFD

C'est autant de raisons pour dénoncer encore cette libéralisation de la carte scolaire qui porte en elle, de manière masquée, une aggravation des conditions de travail pour tous et une mauvaise réponse aux besoins des élèves, notamment en difficulté.

Une solution évoquée dans le rapport cité plus haut : Fermer les collèges délaissés, ghettoïsés, pour recréer de la mixité sociale.

Validation services auxiliaires

Attention, cette démarche ne sera plus possible au-delà du 31/12/2008

Elle concerne la validation des services d'auxiliaires à « Temps plein » mais aussi, depuis 2003, les services à « Temps partiel » antérieurs au 1/1/2004

Même si vous avez déjà validé vos services à Temps plein, vous pouvez encore déposer un dossier complémentaire pour les services à temps partiel qui auraient été refusés lors de cette première demande.

Au BO, vous trouverez également une liste de services qui n'étaient pas validables jusqu'ici et qui le deviennent.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/28/MENF0800547N.htm>

Merci Annette



Annette Ranvin a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Précieuse militante du S.N.E.S. elle a incarné l'unité avec le SNUipp au sein de la FSU lors des dernières élections professionnelles, dans les C.A.P.A., la commission de réforme ainsi que dans notre publication académique commune, en direction de tous les PEGC de l'académie.

Nous la remercions pour son engagement au service des collègues et nous lui souhaitons de profiter pleinement de son nouveau statut, persuadés qu'elle gardera un œil bienveillant sur ses désormais collègues retraités.

C'est Dominique Dulau (collège de l'Esterel de ST Raphaël) qui la remplacera dans ses divers mandats jusqu'à la mise en place de la nouvelle CAPA en mars 2009 après les élections du 2/12/08



Elections au C.A.

Les élections au Conseil d'Administration se profilent pour la mi-octobre. Impliquez-vous directement ou participez à la constitution de la liste FSU des représentants du personnel.

Les attributions du C.A. sont nombreuses. C'est le moyen d'intervenir concrètement sur la vie de l'établissement, la mise en œuvre des réformes (accompagnement éducatif, conseil pédagogique, orientation...) mais aussi de la vie scolaire, des voyages ou encore de la gestion des moyens (DGH, suppressions de postes, budget).

VOTEZ et FAITES VOTER pour la liste FSU (SNES, SNEP, SNUEP, SNUIPP)

En cas de besoin, contactez vos sections départementales ou académique (voir page 1)

FAITES NOUS REMONTER LES RESULTATS

V.S. et HVC

N'oubliez pas de signer votre V.S.

La tendance, informatique oblige, consiste de plus en plus en plus à omettre de faire signer votre V.S., lequel atteste de votre service pour l'année scolaire en cours.

Profitez-en pour vérifier que l'Heure de Vie de Classe (10 HSE ou 1/4 d'HSA) vous est bien déclarée et donc payée. Là aussi la tendance est à considérer que ces heures font partie de la mission de P.P. et sont incluses dans l'ISOE, ce qui n'est pas le cas.

Mobilisations

TOUS en GREVE le 7 Octobre 2008

NICE 10h30 Théâtre de Verdure

TOULON 10h30 Place de la Liberté

La CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires, l'UNSA et la CFE-CGC appellent l'ensemble des salariés à une journée d'action interprofessionnelle, pour « affirmer l'exigence d'emplois de qualité pour toutes et tous, de salaires revalorisés, d'amélioration des conditions et de la durée du travail respectant la santé et la dignité des personnes, d'une protection sociale et de retraite garantie et de haut niveau, de services publics efficaces et contribuant à la cohésion sociale. »

MOBILISONS-NOUS

Pour une politique éducative ambitieuse

- Un autre budget 2009
- Des conditions de travail et d'étude améliorées
- Le respect des missions de service public d'éducation
- La revalorisation de nos métiers
- L'ouverture d'un vrai débat sur les évolutions indispensables pour la réussite de tous

Déroulement de carrière des PEGC nous revendiquons

• **L'extension des possibilités d'accès à la classe exceptionnelle** afin d'assurer à tous les PEGC le bénéfice de cette promotion avant leur départ à la retraite, de réduire la durée d'attente dans le 6ème échelon de la hors classe et de parvenir à l'extinction prochaine de ce grade.

• **L'accès aux indices terminaux 741 et 783.**

- réduction de 5 à 4 du nombre d'échelons de la classe exceptionnelle par la suppression du 2ème.

- réduction à 3 ans des durées de passage des échelons de la classe exceptionnelle.

• **Le retour concernant les promotions de grade aux règles d'accès nationales fondées essentiellement sur l'ancienneté.**

• **L'extinction effective de la classe normale** aboutissant à des mesures d'assimilation pour les PEGC retraités ayant cessé leur activité avec le grade classe normale.

• **Le rétablissement de la Cessation Progressive d'Activité** selon les modalités antérieures au 1er janvier 2004.



MANIFESTATION NATIONALE

dimanche 19 Octobre 2008 à PARIS

à l'appel de UNSA-Education, FSU, FAEN, SGEN -CFDT, FCPE, CRAP, UNL, UNEF

**L'EDUCATION EST NOTRE AVENIR :
IL NE DOIT PAS SE DECIDER SANS NOUS !**

Mobilisons-nous ensemble, débattons,
parlons, proposons, interpellons l'opinion,
agissons sans attendre !

**Rassemblons-nous tous
dans une grande manifestation nationale
le dimanche 19 octobre à Paris.**

*Inscriptions et souscriptions
auprès du SNUipp et du SNES
des Alpes-Maritimes et du Var.*

ACTION RETRAITES

16 Octobre 2008

Marseille Gare St Charles 9h30

La FSU appelle les retraités à participer activement à la journée de manifestations pour le maintien du pouvoir d'achat et aux actions dans le cadre de la "semaine bleue".

Le projet de budget 2009 en chiffres

Les chiffres ci-dessous sont les évolutions en emplois (ETP)

Fonctionnaires : - 30627 en 2009 (45% des 68000 départs à la retraite), après -11244 en 2007 et -22921 en 2008. Pour 2010 et 2011 le gouvernement prévoit encore la suppression de 50% des départs à la retraite.

Pour l'Éducation nationale : -13500 postes (dont -1000 dans le privé)

Administratifs : -500 (Admin. Centrale, rectorats, IA).

Création +500 EPEP)

1er degré : - 6000 (maîtres spécialisés -3000, stagiaires:-3000. MaD:-500. Créations: +500) .

2nd degré : - 7500 (Démographie: - 2300. Remplacements: -3350. MaD : - 1000. Stagiaires: -1450. créations en en lycée : + 600)



Dès aujourd'hui, par notre cotisation syndicale, donnons au SNUipp, SNES les moyens matériels pour continuer d'agir. Syndiquons-nous.

Retournez le bulletin simplifié à votre section départementale Snuipp ou SNES (voir page 1) qui vous retournera le bulletin complet, accessible sur http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/cotisation2008_2009.pdf - <http://83.snuipp.fr/IMG/pdf/buladhes-2008-2009.pdf> - <http://www.nice.snes.edu/div/bul08-09.pdf>

SNUipp - SNES - Académie de Nice Bulletin d'adhésion simplifié

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M NOM. Prénom

Adresse personnelle

Souhaite adhérer au Snuipp, au SNES A le

Signature